



**UN CLIMATE  
CHANGE  
CONFERENCE  
UK 2021**

IN PARTNERSHIP WITH ITALY

# Préparez votre voyage à la COP26 de la CCNUCC

Glasgow, 31 octobre – 12 novembre 2021

<b>Sommaire</b>	
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Contexte</b>	<b>1</b>
<b>Résumé des règles relatives aux déplacements</b>	<b>2</b>
<b>Application des règles</b>	<b>3</b>
<b>Liste de contrôle</b>	<b>4</b>
<b>1. Avant votre voyage - agissez dès maintenant</b>	<b>4</b>
i) Faites-vous vacciner contre la Covid-19 et déclarez votre statut vaccinal	4
ii) Déposez votre demande de visa pour le Royaume-Uni (si nécessaire)	5
iii) Réservez votre quarantaine encadrée à l'hôtel (si nécessaire)	6
<b>2. Avant votre départ</b>	<b>8</b>
i) Faites-vous tester pour la Covid-19 et obtenez une preuve de résultat négatif	8
ii) Remplissez un formulaire de localisation des passagers	8
iii) Attention : Plateformes internationales de correspondance	8
<b>3. Arrivée en Angleterre ou en Écosse</b>	<b>8</b>
i) Présentez les documents corrects à la frontière britannique	8
ii) Effectuez les tests de dépistage Covid-19 appropriés après votre arrivée	9
iii) Transports en commun	10
<b>4. Pendant la conférence</b>	<b>10</b>
<b>5. Après la conférence/départ du Royaume-Uni</b>	<b>10</b>
<b>Annexe A - Quarantaine encadrée - Informations supplémentaires et exemptions</b>	<b>11</b>
<b>Annexe B - Organigramme de synthèse : admission à la COP26 et exigences en matière de tests et de SQE</b>	<b>12</b>
	Error! Bookmark not defined.
<b>Annexe C - Procédure de demande de visa</b>	<b>13</b>



21 septembre 2021

## Introduction

En tant que pays hôte de la COP26, nous reconnaissons que le monde doit s'unir de toute urgence – en personne et de manière inclusive – pour convenir de l'action à mener pour lutter contre le changement climatique. Nous œuvrons sans relâche pour présenter une COP26 sûre et porteuse de résultats, et sommes impatients de vous accueillir tous.

**Le présent document fournit les informations détaillées nécessaires à tous les participants à la COP enregistrés auprès de la CCNUCC (y compris les organismes parties, observateurs, journalistes et organisations internationales) pour planifier leur voyage à Glasgow. Nous attachons une grande importance à la clarté, aussi espérons-nous que ce document vous rassurera et vous apportera les précisions nécessaires à vos préparatifs de départ pour la COP26.**

**Des consignes séparées seront transmises par la voie diplomatique aux personnes qui assisteront au Sommet des dirigeants mondiaux (SDM) et à celles qui ont été conviées à la fois au SDM et à la COP26.**

## Contexte

La sécurité et la sûreté de chacun à la COP26 et dans la communauté environnante sont de la plus haute importance. Lors du G7 cet été, nous avons montré qu'en prenant les précautions nécessaires nous pouvions gérer des événements en présentiel, et nous avons donc mis en place un éventail exhaustif de mesures pour réduire les risques liés à la Covid-19. Parmi ces mesures, **nous recommandons vivement que chaque personne qui se rend à la COP soit complètement vaccinée**, un test adapté à chaque cas, un régime de traçage et d'isolation, la distanciation physique, le port du masque et une hygiène/aération des locaux renforcée. Il incombe à chaque visiteur à la COP26 de se protéger et d'assurer la sécurité des autres participants et de la communauté.

Le Code de conduite pour la COP26 de la CCNUCC définit le comportement attendu avant le départ pour l'Angleterre ou l'Écosse et pendant la durée de l'événement pour assurer la protection contre la Covid-19 et garantir le caractère équitable et inclusif de l'événement. Le non-respect du Code de conduite menace la sécurité de chacun et sera par conséquent pris très au sérieux ; en cas de graves violations, les auteurs seront interdits de conférence et/ou seront poursuivis en justice.

Le régime de déplacement de la COP26 met en place un ensemble précis de protocoles en vue de protéger la santé publique en Angleterre et en Écosse durant la pandémie. Les gouvernements britannique et écossais ont tous les deux **modifié la législation** sur leurs régimes de déplacement pour la COP26 et reconnaîtront, uniquement pour le sommet de la COP26, **tous les vaccins contre la Covid-19**. Ces modifications permettront de garantir un sommet inclusif et peuvent être appliquées en toute sécurité grâce au vaste ensemble de mesures contre la Covid-19 en place pour la COP26. Nous devons tous coopérer pour limiter au minimum indispensable le nombre de délégués à la COP26, et nous demandons à chaque

délégation, organisation et individu souhaitant venir de décider du caractère essentiel de sa présence après mûre réflexion.

Au fur et à mesure qu'évolue la pandémie, nous continuerons de revoir en permanence les mesures en place contre la Covid-19 pour la COP26. Tout en nous efforçant d'éviter les changements de dernière minute, nous vous informerons dès que possible par notre site web s'ils s'avèrent nécessaires.

Le régime de déplacement propre à la COP26 ne s'applique qu'aux personnes **inscrites pour assister à la COP26, qui ont reçu du secrétariat de la CCNUCC une confirmation de leur inscription, ont confirmé qu'elles respectaient les protocoles sanitaires et ont reçu du gouvernement britannique confirmation par écrit que le régime de déplacement de la COP26 leur est applicable** (ceci est valable, sans s'y limiter, aux membres des délégations de parties, aux observateurs accrédités, aux journalistes, aux conférenciers et aux organisations internationales). Les inscriptions se font sur le site web de la CCNUCC. Pour les personnes se déplaçant afin d'assister aux événements en marge de la COP26<sup>1</sup>, y compris à ceux de la zone verte, à la COY16 et aux marches de protestation, les règles normales s'appliquent. Celles-ci figurent sur les liens internet pour [l'Angleterre](#) et [l'Écosse](#).

## **Résumé des règles relatives aux déplacements**

Le régime de déplacement du Royaume-Uni repose sur des analyses du risque lié à la Covid-19 dans chaque pays et territoire ainsi que sur des facteurs de santé publique plus généraux. Les voyageurs peuvent s'abonner aux alertes par courriel [ici](#) et être notifiés des mises à jour du régime en Angleterre. Nous rappelons également aux voyageurs de vérifier les mises à jour sur le site web de la COP26 pour s'assurer qu'ils ont pris connaissance des dernières conditions d'entrée et règles concernant la Covid-19.

Les conditions applicables aux visiteurs qui entrent en Angleterre et en Écosse en vertu des dispositions spéciales pour la COP26 diffèrent :

- selon qu'ils ont voyagé dans un pays ou territoire figurant sur la liste rouge dans les 10 jours précédant immédiatement leur arrivée en Angleterre ou en Écosse. (Consulter la liste rouge à jour pour l'Angleterre [ici](#), et pour l'Écosse [ici](#).)
- selon qu'ils sont complètement vaccinés contre la Covid-19, sachant que les moins de 18 ans et ceux qui ont participé à des essais cliniques sur la Covid-19 seront traités comme s'ils étaient complètement vaccinés. (Tous les vaccins contre la Covid-19 sont acceptables pour les besoins de la COP26.)
- selon qu'ils ont été invités par le gouvernement britannique au Sommet des dirigeants mondiaux et à la COP26. (Des consignes séparées seront fournies par la voie diplomatique dans ce cas.)

---

<sup>1</sup> Les événements se déroulant en dehors de la zone bleue de la conférence COP26 CCNUCC. Les événements en marge se tiendront dans la zone verte, la zone de la conférence ouverte au grand public.

### **Pour soutenir ces règles, le gouvernement britannique :**

- reconnaîtra tous les vaccins contre la Covid-19 pour les besoins de la présence à la COP26 (les délégués devront déclarer leur statut vaccinal par la procédure d'inscription de la CCNUCC et, le cas échéant, sur leur formulaire de localisation des passagers) ;
- fournira via le portail de la CCNUCC une lettre de confirmation que les participants pourront présenter à leur compagnie de transport et/ou à la police britannique aux frontières pour leur faciliter le voyage ;
- fournira les tests PCR ou les tests rapides antigéniques (TRA) nécessaires, hormis le test préalable au départ exigé avant d'entrer au Royaume-Uni et les éventuels tests requis pour quitter le Royaume-Uni et poursuivre son voyage, qui devront être organisés par le participant et seront à ses frais ; et
- prendra en charge tous les séjours exigés dans le cadre du service de quarantaine encadrée pour celles et ceux (vaccinés ou non) qui sans cela auraient du mal à assister à la COP, y compris :
  - tous les participants inscrits à la COP en provenance des pays du Sud ;
  - tous les participants inscrits à la COP qui sont observateurs, acteurs non étatiques, journalistes et représentants d'organisations internationales ; et
  - tous les participants inscrits de parties provenant de pays en développement figurant sur la liste rouge.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux personnes non inscrites à la COP26 par le biais de la CCNUCC, notamment aux personnes qui se déplacent pour assister à des manifestations en marge ou à la marche pour le climat.

**Les sections qui suivent vous fourniront plus de précisions sur ces mesures – veuillez les lire entièrement pour en prendre connaissance, ainsi que le Code de conduite de la COP26 qui sera disponible sur notre site web en temps utile.**

### **Application des règles**

**Dans le cadre de la procédure d'inscription de la CCNUCC, toutes les personnes assistant à la COP26 et toutes celles entrant dans la zone bleue de la CCNUCC<sup>2</sup> devront souscrire au Code de conduite de la COP26 CCNUCC avant d'obtenir leur « badge ». Le Code de conduite définit les mesures de sécurité contre la Covid-19 que tous les participants à la COP26 doivent respecter.**

Le secrétariat de la CCNUCC et les autorités britanniques prendront des mesures en cas de manquement au Code de conduite. La réponse sera graduelle et proportionnelle. Les graves manquements pourront entraîner l'interdiction d'accès à la conférence d'un individu (c'est le « debadging » ou retrait du badge). Dans certains cas, la violation des règles constituera une infraction pénale et sera traitée comme telle.

---

<sup>2</sup> La zone bleue est l'espace géré par les Nations Unies qui accueille les négociations. Tous les participants à l'intérieur de la zone bleue doivent être accrédités par la CCNUCC.

## Liste de contrôle

### 1. Avant votre voyage - agissez dès maintenant

- i. Recevez vos vaccins contre la Covid-19 et déclarez votre statut vaccinal sur le portail des inscriptions de la CCNUCC
- ii. Déposez votre demande de visa pour le Royaume-Uni, s'il vous en faut un, dès que possible avant votre départ. Si vous ne faites pas votre demande à temps, vous risquez de ne pas pouvoir entrer au Royaume-Uni
- iii. Réservez votre séjour au titre du service de quarantaine encadrée en suivant la procédure de réservation personnalisée de la COP26, si vous êtes obligé de le faire (des consignes supplémentaires seront publiées sous peu)
- iv. Réservez votre hébergement pour la conférence

### 2. Avant votre départ

- i. Faites-vous tester pour la Covid-19 et obtenez une preuve de résultat négatif dans les 72 heures précédant votre départ
- ii. Remplissez un [formulaire de localisation des passagers](#)
- iii. Munissez-vous de la lettre de confirmation du gouvernement britannique qui vous identifie spécifiquement par votre nom. Vous l'obtiendrez via le portail de la CCNUCC une fois que vous aurez confirmé vous engager à respecter le Code de conduite

### 3. Arrivée en Angleterre ou en Écosse

- i. Présentez les documents corrects à la frontière britannique
- ii. Effectuez les tests de dépistage de la Covid-19 appropriés après votre arrivée

### **Exclusions : Équipages d'aéronefs**

Les pilotes d'avion et leurs équipages n'entrent pas dans le champ de l'exemption de la COP26. Les pilotes d'avion et les équipages facilitant le voyage des délégués peuvent bénéficier d'une exemption séparée. Vous trouverez des conseils sur cette exemption, dont l'admissibilité, [ici](#).

## 1. Avant votre voyage - agissez dès maintenant

### i) Faites-vous vacciner contre la Covid-19 et déclarez votre statut vaccinal

- **Une vaccination complète est fortement recommandée à tous les participants à la COP26. Le moyen le plus sûr d'assurer le déroulement de la COP26 en présentiel est que ses délégués soient complètement vaccinés, se protégeant ainsi eux-mêmes, l'événement et la communauté.**
- À titre exceptionnel pour la COP26, compte tenu des protocoles solides de sécurité et de dépistage de la Covid-19 qui seront en place, **le Royaume-Uni reconnaîtra tous les vaccins contre la Covid-19.**
- Les participants sont considérés comme étant complètement vaccinés deux semaines (14 jours) après avoir terminé un traitement complet de vaccins contre la Covid-19. Pour la plupart des vaccins, il s'agit de deux injections. Des rappels supplémentaires ne sont pas nécessaires.

- Pour démontrer leur statut vaccinal, les participants doivent fournir cette information par l'intermédiaire du [portail de la CCNUCC COP26](#) et, le cas échéant, déclarer leur statut vaccinal sur le formulaire de localisation des passagers exigé avant leur départ vers l'Angleterre ou l'Écosse (voir plus bas.)
- Le Royaume-Uni a proposé des vaccins aux participants inscrits à la COP26 qui ne pouvaient pas y accéder autrement ; la période d'inscription à ce programme est désormais close et nous mettons tout en œuvre pour continuer à fournir les vaccins à celles et ceux qui en font la demande. Les informations sur les prochaines étapes et la prise de rendez-vous ont été transmises aux personnes inscrites et les premières doses ont commencé à être administrées.

## **ii) Déposez votre demande de visa pour le Royaume-Uni (si nécessaire)**

**Nous invitons vivement les participants à la COP26 qui ont besoin d'un visa d'en faire la demande dès que possible.**

- La procédure de demande de visa pour venir à la COP26 est expliquée sur le [site web COP26](#) et à l'annexe C du présent document.
- Les participants dont la nationalité requiert un visa (« ressortissants à visa ») et qui sont munis d'une confirmation officielle de la CCNUCC (attestant leur accréditation à la COP26) pourront effectuer une **demande gratuite** via le formulaire de visa spécifique à la COP26, disponible sur [ce lien](#) (les clients devront sélectionner le pays d'où ils soumettent leurs données biométriques. Ils seront ensuite dirigés vers la page suivante où ils pourront sélectionner le formulaire adapté de demande de visa pour la COP26). Les demandes de visa sont normalement traitées sous 15 jours ouvrables.
- Les participants qui sont soit membres de délégations négociatrices nationales (les « parties ») dirigées par un ministre, soit employés de certaines organisations internationales (qui doivent demander un visa) n'ont pas besoin de soumettre de données biométriques, mais doivent à la place demander un visa diplomatique (« exempt vignette »).
- Tous les autres participants (dont observateurs, journalistes et parties non placées sous la direction d'un ministre) doivent, une fois qu'ils ont rempli leur demande de visa, prendre rendez-vous pour fournir leurs données biométriques au centre de demande de visa (CDV) le plus proche. Vous trouverez des informations à jour sur la localisation et les horaires d'ouverture des CDV sur les sites web de nos partenaires commerciaux. La page [Trouver un centre de demande de visa - GOV.UK \(www.gov.uk\)](#) contient les liens vers les sites web des CDV pays par pays.
- Attention : les ressortissants à visa **non munis** d'une confirmation officielle de la CCNUCC (autrement dit, les personnes sans accréditation pour la COP26) doivent demander un visa de court séjour standard, régler les frais de visa liés et démontrer qu'ils remplissent les conditions énoncées à [l'Annexe V des règles d'immigration](#). Les ressortissants à visa non munis d'une confirmation officielle de la CCNUCC et qui effectuent leur demande en passant par la procédure pour la COP26 seront priés de retirer leur demande et de la soumettre de nouveau en utilisant la demande de visa de court séjour standard en ligne. Le service britannique des visas et de l'immigration continuera à suspendre la délivrance de visas de court séjour dans les pays figurant sur la liste rouge.
- Il n'existe **pas de lien entre les vaccins et les visas**. Il n'est pas obligatoire d'être vacciné contre la Covid-19 pour demander un visa pour le Royaume-Uni.

## **Exemptions**

- Les participants qui sont des ressortissants à visa (ceux qui ont besoin d'un visa) et satisfont aux [critères d'exemption au contrôle d'immigration](#) sont encouragés à

effectuer une demande de visa diplomatique pour faciliter leur déplacement au Royaume-Uni. Les visas diplomatiques sont délivrés gratuitement.

- Les participants exemptés de contrôle d'immigration ne sont pas tenus de fournir leurs données biométriques. Celles et ceux qui appartiennent à la partie ou à la délégation officielle de ministres de gouvernements en fonction ou équivalents et les employés de certaines organisations internationales seront également exemptés de données biométriques.
- Les journalistes, chefs d'entreprise ou autres personnes non employées par l'État d'origine mais inclus dans les délégations officielles ne sont pas exemptés de contrôle d'immigration et, étant en séjour pour raisons professionnelles, doivent remplir les conditions des règles d'immigration. Les participants admissibles à une demande de visa gratuit en passant par la voie de la COP26 **ne devront pas payer leur demande de soumission des données biométriques.**
- Les membres de missions diplomatiques étrangères qui viennent au Royaume-Uni en visite officielle ne sont pas exemptés de contrôle d'immigration - à moins de remplir les conditions requises en vertu de la section EXM4(g) des [informations sur les exemptions](#). Toutefois, les diplomates en déplacement officiel au nom de leur gouvernement seront exemptés de l'obligation de fournir leurs données biométriques. Si le responsable autorise l'entrée après contrôle des documents soumis (normalement, un passeport diplomatique et une lettre du ministère des Affaires étrangères [MAE] ou une lettre du ministère britannique confirmant que le demandeur se rend au Royaume-Uni en visite officielle pour le compte de son gouvernement), il peut lever l'obligation de données biométriques.

### **iii) Réservez votre quarantaine encadrée à l'hôtel (si nécessaire)**

Les participants à la COP26 ayant voyagé dans un **pays ou territoire présent sur la liste rouge au cours des 10 jours immédiatement précédant leur arrivée en Angleterre ou en Écosse** doivent effectuer une période de quarantaine encadrée dans un hôtel approuvé par le gouvernement britannique ou le gouvernement écossais (c'est le Service de quarantaine encadrée ou SQE).

- Cette période de quarantaine est de 5 jours pour les participants à la COP26 complètement vaccinés<sup>3</sup>, et les personnes ayant moins de 18 ans<sup>4</sup> à leur arrivée (si elles sont accompagnées par un adulte complètement vacciné).
  - Pour les participants à la COP26 non vaccinés, la période de quarantaine est de 10 jours.
  - Si un résultat de test Covid-19 positif est relevé au cours de la quarantaine encadrée, la période est allongée de 10 jours à compter du lendemain du test.
- Si une quarantaine est requise, les participants doivent réserver leur quarantaine encadrée **avant** de se rendre au Royaume-Uni. Une procédure de réservation propre à la COP26 est en place.

---

<sup>3</sup> Les participants sont considérés comme étant complètement vaccinés deux semaines (14 jours) après avoir terminé un traitement complet de vaccins contre le Covid-19. Si vous devez effectuer une quarantaine à l'hôtel dans le cadre du SQE, il vous faudra, afin de remplir les conditions pour avoir une quarantaine de 5 jours, avoir reçu votre dernière dose du vaccin au moins 10 jours avant votre arrivée au Royaume-Uni, le jour de votre dernière dose étant le jour 0 et le jour de votre arrivée le jour 10.

<sup>4</sup> Les personnes de moins de 18 ans seront traitées comme ayant été vaccinées, mais elles doivent être accompagnées par un adulte pour pouvoir bénéficier de la période de quarantaine réduite.

- Pour réserver leur package de quarantaine encadrée, les participants **doivent** être inscrits comme participants à la COP par le biais du portail d'inscription de la CCNUCC et avoir déclaré leur statut vaccinal afin de commencer la procédure de réservation.
- Des conseils supplémentaires sur le processus de réservation de quarantaine encadrée seront publiés sous peu.

Le gouvernement britannique prendra en charge les séjours nécessaires en quarantaine encadrée pour tous les participants inscrits à la COP26 qui sans cela auraient du mal financièrement à assister à la COP26, notamment :

- tous les participants en provenance des pays du Sud ;
- tous les participants inscrits à la COP26 qui sont observateurs, acteurs non étatiques, journalistes et représentants d'organisations internationales ; et
- tous les participants inscrits de parties provenant de pays en développement figurant sur la liste rouge<sup>5</sup>
- Le package ou forfait quarantaine comprendra le transport de votre point d'arrivée en Angleterre ou en Écosse jusqu'à l'hôtel où vous passerez votre quarantaine, l'hébergement en chambre, trois repas par jour, les tests Covid-19 nécessaires durant votre séjour et le transport de retour à votre point d'arrivée une fois terminée votre période de quarantaine. Il n'inclura pas votre voyage à Glasgow depuis votre point d'arrivée après la fin de votre période de quarantaine. Vous pouvez également organiser votre propre transport de votre hôtel de quarantaine jusqu'à Glasgow.
- Des tests de dépistage de la Covid-19 seront obligatoires pendant la période de quarantaine et peut-être après. Ils seront fournis dans le cadre du package SQE et n'ont pas besoin d'être réservés ni payés séparément.
- **Les participants nécessitant d'être mis en quarantaine devront présenter une preuve de réservation de leur quarantaine encadrée** afin de s'enregistrer sur les vols, ferries ou trains internationaux à destination du Royaume-Uni, et de nouveau en entrant en Angleterre ou en Écosse.
- Des informations supplémentaires sur les règles de quarantaine encadrée sont fournies en \*Annexe A\*, notamment les règles visant les jeunes (moins de 18 ans), les ministres responsables qui sont également membres de leur délégation nationale assistant à la COP26 et identifiés dans les courriers de confirmation du gouvernement britannique, et les personnes demandant à être exemptées de quarantaine pour des raisons médicales.

#### **iv) Réservez votre hébergement pour la durée de la conférence**

- Nous vous encourageons à réserver votre lieu d'hébergement dès que possible. L'hébergement dans Glasgow est presque complet. Pensez à vous loger dans des lieux d'où il est facile de se rendre à Glasgow, par exemple Édimbourg, qui est située à moins d'une heure et est desservie régulièrement par des trains directs ; pendant la COP, ces services seront prolongés tard en soirée.
- MCI, notre agence de réservation d'hébergement, n'a plus de chambres dans les hôtels employés sur son portail. Il est cependant encore possible de réserver directement dans les hôtels et sur les sites web de réservation de tiers.
- Comme pour tous les événements de grande envergure, l'hébergement au centre de Glasgow et dans ses environs sera très recherché lors de la COP26. Méfiez-vous donc des offres d'hébergement qui paraissent trop belles pour être vraies et veuillez

---

<sup>5</sup> En cas de doute, veuillez consulter l'ambassade ou le haut-commissariat du Royaume-Uni de votre pays.



effectuer vos propres vérifications préalables avant de fournir vos données financières ou autres données personnelles.

## **2. Avant votre départ**

### **i) Faites-vous tester pour la Covid-19 et obtenez une preuve de résultat négatif**

- Tous les participants à la COP26 doivent être en mesure de fournir la preuve d'un test négatif pour la Covid-19 effectué dans les 72 heures précédant leur départ pour le Royaume-Uni. Il pourra vous être demandé de présenter cette preuve avant d'embarquer dans le service en partance pour le Royaume-Uni. Pour en savoir plus, cliquer [ici](#) pour les participants arrivant en Angleterre, et [ici](#) pour ceux arrivant en Écosse.

### **ii) Remplissez un formulaire de localisation des passagers**

- Tous les voyageurs arrivant au Royaume-Uni, y compris ceux qui assistent à la COP26, doivent remplir un [formulaire de localisation des passagers](#) dans les 48 heures précédant leur arrivée au Royaume-Uni. Il pourra vous être demandé de présenter ce formulaire avant d'embarquer dans le service en partance pour le Royaume-Uni ou à votre arrivée.
- Nous publierons peu avant l'événement des consignes précises sur la façon dont les participants à la COP26 doivent remplir le formulaire de localisation des passagers.

### **iii) Attention : Plateformes internationales de correspondance**

- **Nous sommes conscients des difficultés que certaines personnes auront à se rendre à la COP26, en particulier celles qui doivent passer par un pays tiers et qui s'inquiètent en ce moment de la fiabilité des horaires de vols. Par exemple, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont des points de transit majeurs pour les pays du Pacifique, mais passer par ces pays risque de nécessiter une quarantaine pour les voyages à destination et au retour de Glasgow.**
- Nous sommes en étroite collaboration avec nos partenaires internationaux et la CCNUCC pour résoudre les problèmes que risquent de rencontrer les délégations des îles du Pacifique et d'ailleurs pour se rendre à la COP26.
- Nous essayons notamment de trouver des solutions aux difficultés des passagers en transit. Nous nous efforçons de déterminer la localisation et la nature de ces difficultés et œuvrons de concert avec les gouvernements des grandes plateformes de correspondance pour convenir d'une stratégie permettant de faciliter les déplacements des participants à la COP26.
- Nous publierons en temps utile des informations supplémentaires sur notre site web.

## **3. Arrivée en Angleterre ou en Écosse**

### **i) Présentez les documents corrects à la frontière britannique**

Tous les participants doivent pouvoir présenter, à la demande de leur compagnie de transport et/ou la police aux frontières :

- leur formulaire de localisation des passagers ;

- la preuve d'un test Covid-19 négatif, effectué dans les 72 heures précédant leur départ ;
- si un SQE est requis, la preuve de réservation de leur quarantaine encadrée à l'hôtel s'ils ont voyagé dans un pays présent sur la liste rouge dans les 10 derniers jours ;
- la lettre de confirmation pour la COP26 portant votre nom – celle-ci sera délivrée à tous les participants inscrits pour confirmer que le régime de déplacement spécifique à la COP26 s'applique à eux.

En cas de non-respect de ces obligations, vous risquez de ne pas pouvoir vous rendre en Angleterre ou en Écosse.

## **ii) Effectuez les tests de dépistage Covid-19 appropriés après votre arrivée**

- Le régime de test de dépistage Covid-19 approprié après votre arrivée varie selon votre statut vaccinal et selon que vous avez voyagé dans un pays ou territoire présent sur la liste rouge au cours des 10 jours immédiatement précédant votre arrivée au Royaume-Uni.
  - À ce stade, veuillez ne pas réserver de test pour après votre arrivée. Un système conçu spécialement pour la COP26 sera rendu disponible sous peu.
- A. Les participants qui **n'ont pas** voyagé dans des pays ou territoires figurant sur la **liste rouge** dans les 10 jours précédant immédiatement leur arrivée au Royaume-Uni doivent :
- a. effectuer un test PCR de dépistage Covid-19 dans les 48 heures qui suivent leur arrivée en Angleterre ou en Écosse ;
  - b. effectuer un test PCR de dépistage Covid-19 supplémentaire le **8<sup>e</sup> jour** s'ils **ne sont pas** complètement vaccinés ; et
  - c. effectuer un **autotest Covid-19 rapide antigénique (TRA) quotidien** chaque jour de la conférence avant de se rendre sur le lieu de la conférence.

Le gouvernement britannique fournira tous ces tests aux personnes qui viennent assister à la COP26 - des informations détaillées seront envoyées en temps utile.

- B. Les participants vaccinés ou non vaccinés qui ont voyagé dans des pays ou territoires présents sur la **liste rouge** dans les 10 jours précédant immédiatement leur arrivée au Royaume-Uni :
- a. se soumettront aux tests Covid-19 qui leur seront fournis au cours de leur séjour en quarantaine encadrée et après celle-ci. Ces tests sont inclus dans le package SQE ;
  - b. effectueront chaque jour un test Covid-19 TRA avant de se rendre sur le lieu de la conférence ; le gouvernement britannique fournira ces tests – des informations détaillées seront envoyées en temps utile.

Attention : si vous arrivez avant la COP26, vous ne serez pas soumis aux tests quotidiens avant le début de la conférence.

### iii) Transports en commun

Une fois qu'ils ont passé le contrôle aux frontières et sont sur le territoire britannique, les délégués sont libres de circuler par les divers moyens de transport publics et privés disponibles. Ils devront alors adhérer aux règles de santé publique spécifiques au Royaume-Uni en vigueur à ce moment-là, comme doivent le faire tous les membres du public. Il y a lieu de noter que les règles peuvent varier entre l'Angleterre et l'Écosse, en particulier en ce qui concerne le port du masque. Ces derniers sont **obligatoires** dans les transports en commun en Écosse et dans le métro londonien, et sont recommandés (mais non obligatoires) dans toutes les autres formes de transport en commun. La majorité des modalités liées à la santé publique, sinon toutes, seront communiquées par l'opérateur de transport avant et pendant le voyage.

### 4. Pendant la conférence

Pour accéder à la conférence, les participants devront avoir été enregistrés et avoir reçu du secrétariat de la CCNUCC la confirmation de leur inscription.

Tous les participants devront aussi respecter les protocoles sanitaires applicables conformément au Code de conduite lorsqu'ils se trouvent à l'intérieur et à l'extérieur de la zone bleue. Ils devront notamment :

- respecter une distance de 1 mètre les uns des autres ;
- porter le masque lorsque cela est exigé ;
- effectuer un autotest rapide antigénique (TRA) dans leur lieu d'hébergement avant de se rendre à la conférence chaque jour pendant toute la durée de l'événement. Il leur faudra présenter un résultat négatif pour pouvoir accéder chaque jour à la zone bleue. En cas de résultat de TRA positif, la personne concernée devra s'isoler immédiatement dans son lieu d'hébergement. Ce résultat sera confirmé à l'aide d'un test PCR (fourni par le gouvernement britannique). Si celui-ci est négatif, l'individu sera libre de retourner à l'événement, si le test est positif la personne devra s'auto-isoler pendant 10 jours. Il sera procédé à la recherche des contacts pour identifier les personnes à risque, lesquelles devront également s'auto-isoler.
- De plus, les personnes qui présentent des symptômes de la Covid-19 devront faire un test PCR.

### 5. Après la conférence/départ du Royaume-Uni

À l'issue de la COP26, vous devez organiser vous-même votre départ du Royaume-Uni dès que possible.

Le régime de déplacement propre à la COP26 s'applique uniquement aux participants pendant leur présence ou leur travail à la COP26 ou lors de leur trajet pour quitter le Royaume-Uni. Son utilisation pour entrer au Royaume-Uni ne couvre pas les séjours prolongés au-delà de l'événement à d'autres fins. Ni la Direction du protocole ni le Service de la COP26 ne sont en mesure d'aider les délégués qui souhaiteraient ajouter des programmes supplémentaires si les personnes qui y assistent ne tiennent pas compte de la demande de n'assister qu'au SDM ou aux événements liés à la COP26. Le régime de déplacement propre à la COP26

s'applique uniquement aux participants pendant leur présence ou leur travail à la COP26 ou lors de leur trajet pour quitter le Royaume-Uni.

Le Royaume-Uni n'exige pas de test de sortie pour les personnes quittant la zone bleue lorsque s'achève leur participation à l'événement.

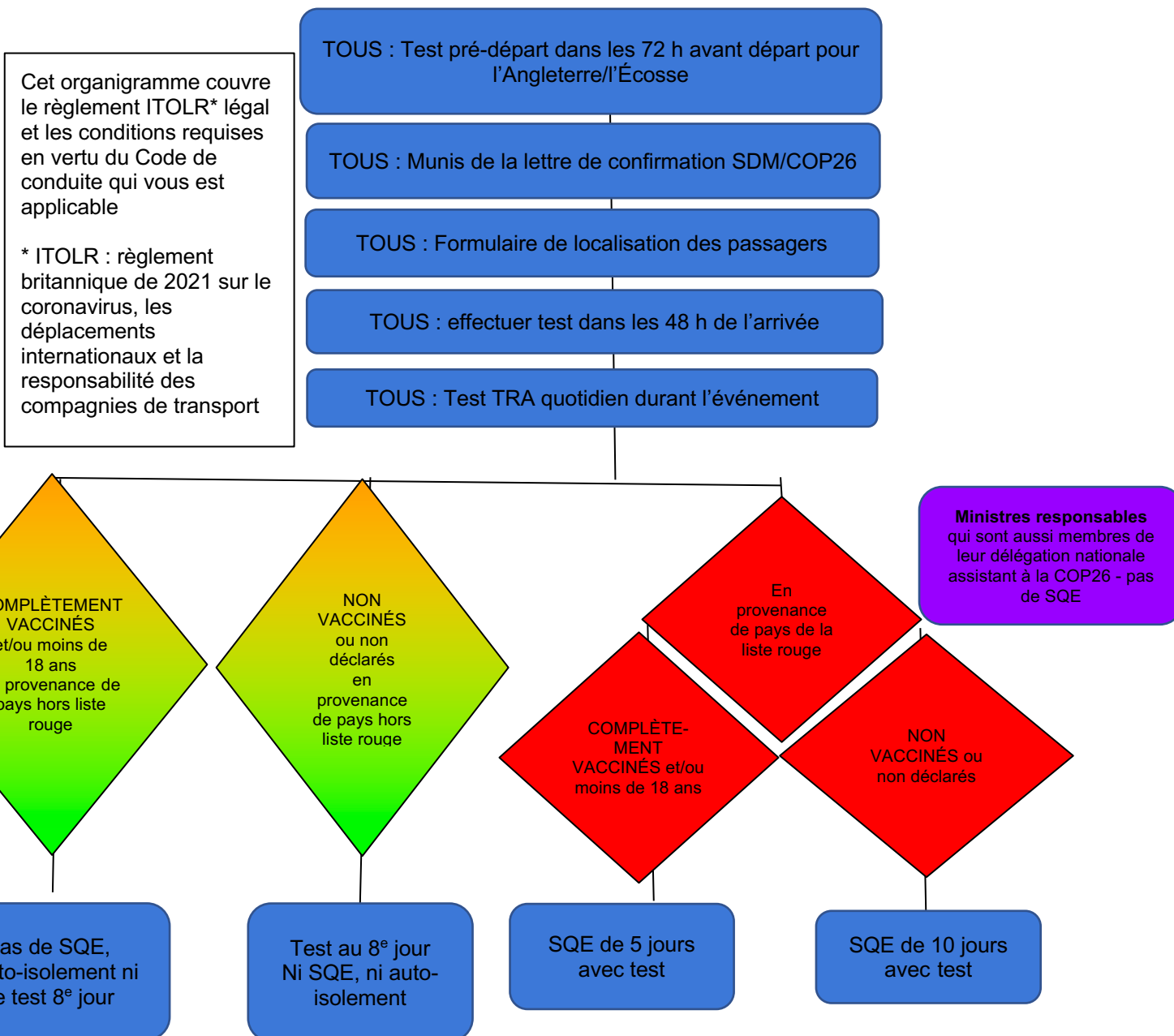
Tous les participants à la COP26 doivent vérifier individuellement les exigences préalables aux déplacements pour leur voyage de retour après la COP26. Certains pays exigent la preuve d'un test PCR négatif pour y entrer. Les participants à la COP26 doivent organiser et payer ces tests eux-mêmes, mais nous serons en mesure de les orienter vers des prestataires privés le cas échéant.

À la suite de la conférence, il incombe aux participants de prendre leurs propres dispositions pour effectuer le trajet entre leur lieu d'hébergement pour la COP26 et leur point de départ du Royaume-Uni. Ni le gouvernement britannique ni la CCNUCC ne fourniront de moyen de transport. Diverses options de transports en commun sont disponibles.

## **Annexe A - Quarantaine encadrée - Informations supplémentaires et exemptions**

- **Les ministres responsables** qui sont également membres de leur délégation nationale assistant à la COP26 en provenance de pays/territoires présents sur la liste rouge, accompagnés de **deux** collaborateurs indispensables nommés, seront exemptés de quarantaine encadrée. Ces personnes **doivent être** identifiées comme telles dans les courriers de confirmation envoyés par le gouvernement britannique pour la COP26 (via le portail de la CCNUCC).
- Si pour des **raisons médicales particulières** vous craignez que vos besoins ne soient pas satisfaits dans un lieu de quarantaine encadrée (et que cela soit donc préjudiciable à votre santé), vous pouvez demander à effectuer votre quarantaine ailleurs ; veuillez cliquer [ici](#) pour en connaître les conditions et les modalités.
- **Les jeunes de moins de 18 ans seront traités comme s'ils étaient vaccinés et sont donc admissibles à une période de quarantaine réduite à 5 jours, au point d'arrivée.** Ils doivent toutefois être accompagnés par un adulte responsable (parent ou proche aidant) pour la durée de leur séjour en SQE. L'adulte responsable doit être complètement vacciné et inscrit à la COP26 afin d'être admissible ainsi que la jeune personne à la SQE de 5 jours. Si l'adulte responsable n'est pas complètement vacciné, ou s'il n'est pas inscrit à la COP26, il devra ainsi que le participant de moins de 18 ans effectuer une quarantaine de 10 jours.

## Annexe B - Organigramme de synthèse : admission à la COP26 et exigences en matière de tests et de SQE



## Annexe C - Procédure de demande de visa

